



## Gestion locative et travaux

-----  
Par Dmmm

Bonjour,

Mon locataire est parti début mai après 3 ans. L'agence ne m'a rien annoncé d'autre que son départ. Il y a un mois ils m'ont envoyé un devis en me disant que la peinture du plafond et d'un mur d'une des chambres était à refaire si on voulait relouer. J'ai payé, un peu moins de 1000 euros. Aujourd'hui ils m'envoient un devis avec toute une série de travaux, 19000 euros en tout!, dont plus de la moitié « nécessaire pour relouer ». Majoritairement des peintures de radiateurs et de carrelage?? un seul devis. Une seule entreprise. Quand j'ai demandé au moins un devis comparatif pour cette somme, ils m'ont dit ne travailler qu'avec une entreprise pour du multi domaines (très majoritairement de la peinture, 100 euros d'électricité et 800 euros d'entretien du jardin). Est-ce possible de n'envoyer qu'un seul devis comme ça ?

Bien cordialement.

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Relisez votre mandat de gestion.

Le prestataire de l'agence n'est pas forcément le moins cher, mais leur mandat n'impose pas forcément la mise en concurrence.

Cherchez vous-mêmes une entreprise pour un devis comparatif.

Toutefois si vous ne passez pas par l'agence, il faudra vous occuper de suivre ces travaux.

PS : Un devis moins cher n'est pas toujours meilleur... Mais c'est vous qui décidez.